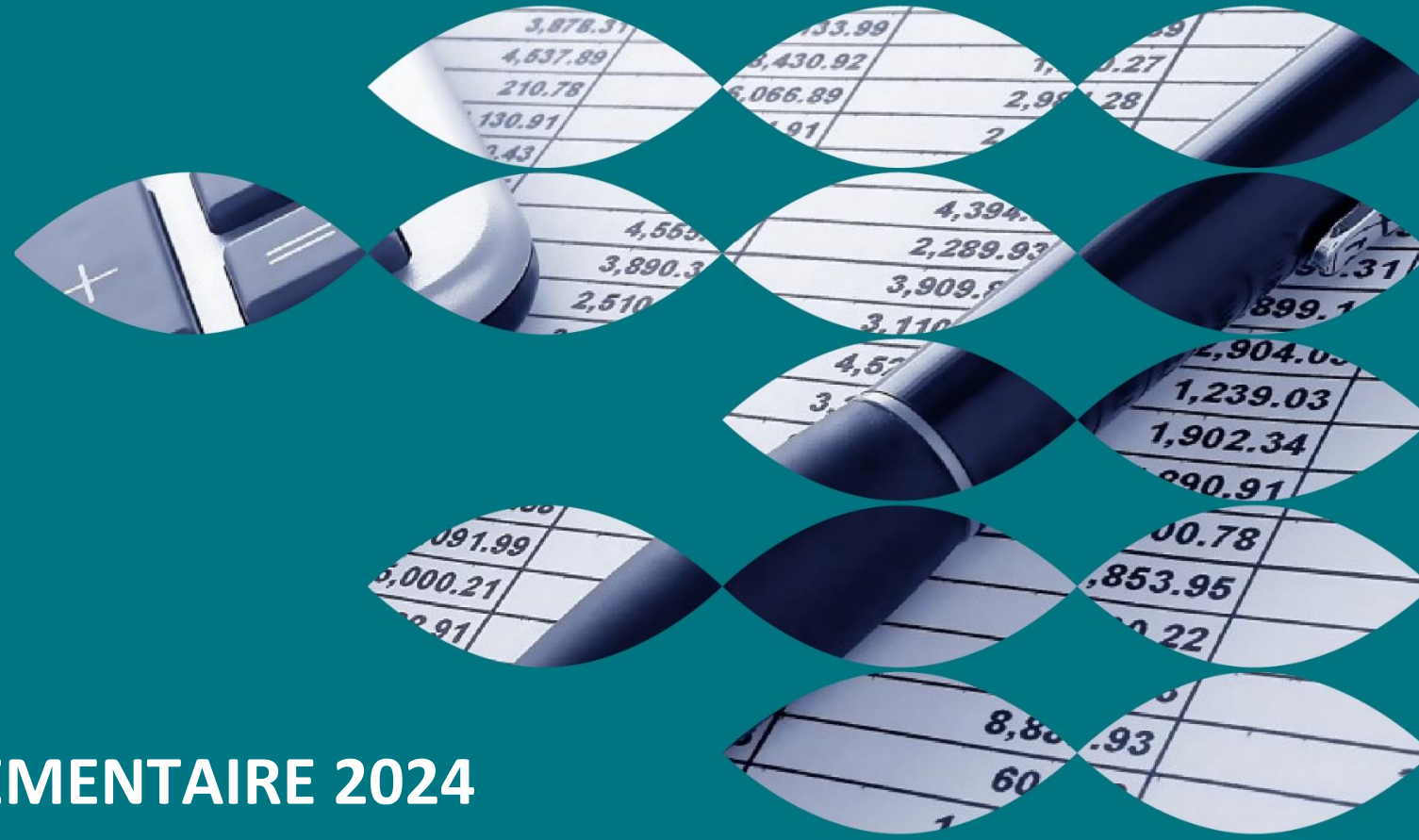




l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Le projet de Budget Supplémentaire 2024 proposé ci-après a pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires du BP 2024 ainsi que d'affecter les résultats du compte administratif 2023. Il est marqué par le décalage de la mise en service industrielle (MSI) d'Ivry Paris XIII en 2025, l'intégration du remboursement du solde qui sera versé aux territoires au titre de la redevance 2023 et une progression des tonnages par rapport aux hypothèses du budget primitif.

En effet, depuis le début de l'année 2024, on note une reprise des apports d'OMR et la persistance de la tendance à la hausse des apports de CS, DA et DV. Par ailleurs, la nette augmentation des OE et OE chantier est essentiellement liée aux apports des déchèteries du 92 : jusqu'à fin 2023 ces tonnages n'étaient pas comptabilisés comme des « apports directs des collectivités » mais comme des « transferts de centre à centre ». Ces apports sont estimés à environ 25 kt pour l'année 2024.

Tableau 1 : évolution des flux

	2023	BP2024	BS2024	%BS24/BP24	%BS24/2023
OM	1 672 274 t	1 684 002 t	1 708 226 t	1,44%	2,15%
CS	213 851 t	231 041 t	228 216 t	-1,22%	6,72%
OE	172 132 t	166 939 t	185 221 t	10,95%	7,60%
OE chantier	26 658 t	27 099 t	45 366 t	67,41%	70,18%
Déchèteries	64 190 t	4 524 t	4 424 t	-2,21%	-93,11%
Déchets Alimentaires	10 313 t	16 793 t	18 109 t	7,83%	75,59%
Déchets Verts	12 825 t	15 135 t	15 950 t	5,38%	24,37%
TOTAL	2 172 242 t	2 145 534 t	2 205 511 t	2,80%	1,53%

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les chapitres budgétaires en dépenses de fonctionnement sont modifiés comme suit :

Tableau 2 : évolution des dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP+BS 2024
011	Charges à caractère général	329,1	3,9	333,0
014	Atténuation produits	-	7,9	7,9
012	Charges de personnel	10,9	0,5	11,4
65	Subventions versées	15,9	0,3	16,2
66	Charges financières	22,8	-	22,8
67	Charges exceptionnelles	0,3	-	0,3
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78,3	-	78,3
68	Dotations et provisions	-	-	-
023	Virement investissement	6,7	2,2	8,9
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		464,0	14,8	478,8

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

La hausse de 3,9 M€ correspond à :

- + 2,2 M € pour le GER : en raison du décalage de la MSI d'Ivry Paris XIII, les crédits de GER 2024 de cette installation sont majorés de +3,3 M€ pour financer la réalisation des travaux prévus pendant l'arrêt technique de novembre et décembre 2024. Cette hausse est atténuée par des ajustements à la baisse sur les autres enveloppes de GER.
- +1,7 M€ pour l'exploitation des sites : l'augmentation des quantités à traiter alimentée par la hausse des OM et des OE (refus et déclassement) augmente le besoin de traitement. La prolongation du fonctionnement de l'UIOM d'Ivry en novembre et décembre permet d'incinérer

une proportion importante de l'accroissement des déchets à traiter, sans toutefois éviter le recours supplémentaire à l'ISDND pour traiter les refus et déclassement d'OE.

Chapitre 014 – Atténuation de produit :

L'inscription de 7,9 M€ correspond à l'ajustement des contributions 2023 à reverser suite à la détermination des tonnages définitifs post clôture 2023.

Chapitre 012 – Dépenses de personnel :

Ce chapitre intègre des crédits permettant de réaliser une régularisation de charges salariales. Un montant équivalent est inscrit en recettes.

Chapitre 65 – Autres charges de la gestion courante :

Les crédits sont ajustés (+0,3 M€) pour tenir compte notamment de l'augmentation des soutiens versés par le Sycotom aux membres en matière de CS : en effet, la recette matière verre est en augmentation en raison de la hausse du prix de vente.

Chapitre 68 – Virement investissement :

Il s'agit d'un ajustement du virement vers l'investissement (+2,2 M€) pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement.

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les chapitres budgétaires en recettes de fonctionnement sont modifiés comme suit :

Tableau 3 : évolution des recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP+BS 2024
70	Produits des services	261,9	0,2	262,1
74	Subventions reçues	52,0	0,0	52,0
75	Autres produits de gestion courante	148,4	-2,1	146,3
76	Produits financiers	0,1		0,1
013	Atténuation de charges	-	0,5	0,5
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,6		1,6
002	Résultat exploitation n-1	-	16,2	16,2
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		464,0	14,8	478,8

Chapitre 70 – Produits des services :

Les recettes de produits des services sont corrigées à la marge pour intégrer des recettes supplémentaires pour le financement des déchetteries du 92, relatifs aux années antérieures (+0,2 M€).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :

Les recettes d'exploitation sont revues à la baisse pour tenir compte notamment de la diminution des recettes d'électricité, qui s'explique par la baisse attendue des prix de vente. L'hypothèse sur les prix spot (selon les indications communiquées par le titulaire du contrat de vente du Sycotom) se situent en moyenne annuelle autour de 55€/ MWh contre 60€/MWh au BP.

Chapitre 013 – Atténuation de charges :

Ce chapitre intègre des recettes permettant de réaliser une régularisation des charges salariales. Un montant équivalent est inscrit en dépenses.

Chapitre 002 – Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Il s'agit de l'affectation du résultat net de fonctionnement (16,2 M€).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les chapitres budgétaires des dépenses d'investissement sont modifiés comme suit :

Tableau 4 : évolution des dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP + BS 2024
20	Immobilisations incorporelles	17,0	3,6	20,6
204	Subventions d'équipement versées	8,7	0,0	8,7
21	Immobilisations corporelles	44,1	1,3	45,4
23	Immobilisations en cours	86,7	-14,0	72,7
Total des dépenses d'équipement		156,5	-9,1	147,4
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,0	0,0	0,0
16	Dettes	83,4	0,0	83,4
26	Participations et créances rattachées	0,0	0,0	0,0
27	Immobilisations financières	1,0	-0,7	0,3
Total des dépenses financières		84,4	-0,7	83,7
45	Opérations pour compte de tiers	6,3	0,8	7,1
Total des dépenses réelles d'investissement		247,2	-9,0	238,2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,6	0,0	1,6
041	Opérations patrimoniales	8,2	0,0	8,2
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9,8	0,0	9,8
001	Déficit d'investissement reporté	0,0	0,0	1,0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		257,0	-9,0	248,0

Les dépenses d'équipement et les opérations pour compte de tiers (chapitre 45)

Les dépenses d'équipement, intégrant les opérations pour compte de tiers, sont en baisse de -8,1 M€ comme précisé ci-dessous :

Tableau 5 : détail de l'évolution des dépenses d'équipement au BS

Montants en M€	BP 2024	BS 2024	Total Budgété
Reconstruction IP13	51,0	-12,0	39,0
Rénovation du centre Saint Ouen	35,0	-2,5	32,5
Reconstruction du centre Romainville-Bobigny	8,3	0,3	8,6
Amélioration continue des UVE et des centres de tri	39,3	-0,0	39,3
Partenariat d'Innovation Syctom – SIAAP / Projet Cométha	9,0	4,7	13,7
Usine de biométhanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d'ouvrage avec le Sigeif	6,0	-1,5	4,5
Plans prévention	6,9	0,3	7,2
Autres projets	6,6	2,6	9,2
Total ajustements	162,1	-8,1	154,0

IP 13 : -12,0 M€

La baisse des crédits 2024 est principalement liée à la modification du planning de réalisation des travaux et à la prise en compte du décalage de la MSI en 2025. Les dépenses se reportent en conséquence sur les exercices suivants.

Rénovation du centre de Saint Ouen : -2,5 M€

Le budget 2024 est ajusté aux besoins prévisionnels estimés pour cette opération en 2024.

Usine de biométhanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d’ouvrage avec le Sigeif : -1,5 M€

Les crédits liés aux AMO technique, juridique et communication sont revus à la baisse en 2024.

Partenariat d’Innovation Syctom – SIAAP / Projet Cométhanisation : +4,7 M€

L’augmentation est liée :

- à la libération du solde du montant des travaux de certains marchés, conditionnée par la levée des réserves reportée de 2023 à 2024 ;
- au report en 2024 du paiement des sommes dues au SIAAP (amenées des réseaux principalement) ainsi qu’au contrôleur technique.

Reconstruction du centre de Romainville Bobigny : +0,1 M€

Les crédits sont ajustés à la marge suite à la passation de l’avenant 1 au marché de maîtrise d’œuvre.

Tableau 6 : détail de l’évolution des dépenses d’amélioration continue au BS

Montants en M€	Budgété avant BS	BS 2024	Total Budgété	Observation
AMC ROMAINVILLE	0,8	0,9	1,7	Ajout des dépenses de GER Investissement 2023 et 2024
AMC NANTERRE	2,3	0,4	2,7	Ajout de dépenses de GER 2024
AMC SAINT OUEN	19,0	-1,2	17,8	Décalage en 2025 d’une partie des crédits liés aux travaux de renforcement protection incendie (Fiabilisation source d’eau)
AMC IVRY	4,1	0,6	4,7	Ajustement du GER
AMC ISSEANE	6,8	-0,4	6,4	Baisse des dépenses liées aux travaux de valorisation énergétique suite à l’appel d’offres, décalage des travaux du centre de transfert des déchets alimentaires
AMC SEVRAN	2,9	0,1	3,0	Intégration des dépenses de GER
AMC PARIS 15	1,0	-0,3	0,7	Report des travaux de l’entrée piétons, du remplacement de la GTB et du solde des travaux du CREM en 2025 – Ajout des dépenses de GER 2023 et 2024
AMC PARIS 17	1,9	-0,1	1,8	Décalage ou suppression de divers travaux
AMC MULTI	0,5	-	0,5	
Amélioration continue des UVE et des centres de tri	39,2	0,0	39,2	

Plan de prévention : +0,3 M €

Des crédits sont positionnés pour financer une campagne d’achat de composteurs.

Autres projets : +2,6 M€

En prévision des défis sécuritaires accrus liés aux JO2024 et de la préparation à la mise à niveau du système d’information en vue de respecter la Directive Inspire V2, des ajustements budgétaires à hauteur de +2,6 M€ sont nécessaires pour l’année 2024. Il s’agit à titre principal de crédits prévus en 2023 mais non consommés pour cause de report (2M€), tandis que les autres dépenses nouvelles sont consacrées à de nouveaux projets de mise à jour de sécurité dont le montant a été ajusté par rapport au montant prévisionnel du budget primitif.

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les chapitres budgétaires des recettes d'investissement sont modifiés comme suit :

Tableau 7 : évolution des recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP + BS 2024
13	Subventions d'investissement reçues	2,6	0,0	2,6
16	Emprunts et dettes assimilées	108,3	-17,4	91,0
Total des recettes d'équipement		110,9	-17,4	93,6
10	Dotations, fonds divers et réserves	36,6	-	36,6
27	Autres immobilisations financières	10,0	-	10,0
Total des recettes financières		46,6	-	46,6
45	Opérations pour compte de tiers	6,3	-	6,3
Total des recettes pour compte de tiers		6,3	-	6,3
Total des recettes réelles d'investissement		163,8	-17,4	146,4
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78,3	0,0	78,3
041	Opérations patrimoniales	8,2	0,0	8,2
021	Virement de la section de fonctionnement	6,7	2,2	8,9
Total des recettes d'ordre d'investissement		93,2	2,2	95,4
001	Excédent d'investissement N-1	0,0	6,2	6,2
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		257,0	-9,0	248,0

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement étant excédentaire, le virement permet de basculer +2,2 M€ d'autofinancement supplémentaire pour financer la section d'investissement.

Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté

Il s'agit de la reprise de l'excédent de financement (6,2 M€) constaté à la clôture des comptes 2023.

Chapitre 16 – Emprunt d'équilibre

Il s'agit de l'ajustement de l'emprunt d'équilibre : l'autorisation d'emprunt baisse de 17,3 M€ en raison de l'intégration du résultat d'investissement reporté de N-1, de l'augmentation du virement et de la baisse des dépenses d'investissement.

III. Synthèse globale

En synthèse, les ajustements proposés pour cette étape budgétaire sont les suivants :

Tableau 8 : équilibre budgétaire du BS 2024

Montants en M€	BP 2024	BS 2024	BP+BS 2024
Fonctionnement	464.0	14,8	478.8
Investissement	257.0	-9.0	248.0
Total sections	721.0	5.8	726.8

COMITE SYNDICAL SEANCE DU JEUDI 27 JUN 2024

DELIBERATION N° C 4042

adoptée à l'unanimité des voix, soit 18 voix pour

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à onze heures et quarante minutes, se sont réunis, à Base Vie d'Ivry - 22 rue François Mitterrand à Ivry-sur-Seine, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 21 juin 2024, sous la Présidence de Monsieur Corentin DUPREY, Président du Syctom.

Secrétaire de séance : Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	21 juin 2024
Nombre de délégués en exercice :	87
Présents :	14

OBJET : Approbation du Budget Supplémentaire 2024

Etaient présents :

M. DUPREY
M. BEN MOHAMED
M. BOUYSSOU
Mme COULTER
Mme CROCHETON-BOYER
M. EL KOURADI
M. FERREIRA

M. GUILLOU
M. LEJEUNE
M. LETISSIER
Mme MENDES
Mme MONTSENY
M. SAMAKE
Mme VASA

Etaient suppléés :

Etaient absents excusés :

M. ALOUT	M. HANOTIN
M. AQUA	Mme HERRATI
M. BACHELAY	Mme HOUDOT
M. BAGUET	M. JAMET-FOURNIER
Mme BARODY-WEISS	Mme KOMITES
Mme BELHOMME	Mme KOUASSI
M. BERDOATI	Mme LAHOUASSA
M. BLOT	M. LAMARCHE
M. BOHBOT	M. LASCOUX
M. BOUAMRANE	M. LAUSSUCQ
M. BOULARD	Mme LAVILLE
M. BUDAKCI	Mme LECOUTURIER
M. CADEDDU	M. LE GAC
M. CANAL	Mme LIBERT ALBANEL
Mme CELATI	M. MARSEILLE
M. CESARI	M. MESSOUSSI
M. CHEVALIER	M. PELAIN
M. CHIAKH	M. PERNOT
M. CHIBANE	Mme PETIT
M. CHICHE	M. PINARD
Mme CLAVEAU	Mme PRIMET
M. DAGNAUD	M. RAIFAUD
Mme DATI	M. REDLER
M. DAVIAUD	Mme REIGADA
Mme DESCHIENS	M. SANTINI
M. DUMONT	M. SIMONDON
Mme EL AARAJE	M. SITBON
M. FAUCONNET	M. SOFI
M. FRANCHI	Mme SPANO
Mme FREIH BENGABOU	Mme TERLIZZI
Mme GARNIER	M. TORO
M. GENESTIER	M. TURANO
M. GILLET	M. VAUGLIN
M. GORY	Mme ZOUAOU
M. GOVCIYAN	

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. BADINA-SERPETTE a donné pouvoir à M.
LETISSIER
M. JABOUIN a donné pouvoir à Mme COULTER

Mme MABCHOUR a donné pouvoir à M.
FERREIRA
Mme PULVAR a donné pouvoir à M. GUILLOU

LE COMITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 4004 du 1er mars 2024 relative au débat sur les orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération n° C 4019 du 22 mars 2024 relative à l'approbation du Budget Primitif 2024,

Vu la délibération n° C4041 du 21 juin 2024 relative à l'approbation du Compte Administratif 2023,

Vu la Nomenclature Comptable M57,

Considérant que le Budget Supplémentaire 2024 a pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires du budget primitif 2024 ainsi que d'affecter les résultats du compte administratif 2023,

Considérant le rapport sur le budget supplémentaire annexé à la présente délibération,

Considérant que l'affectation des résultats 2023 s'effectue de la manière suivante :

- La reprise de l'excédent d'investissement à hauteur de 6,2 M€ en investissement ;
- L'affectation du résultat en fonctionnement 2023 à hauteur de 16,2 M€ en fonctionnement.

Considérant la réunion de la commission des coûts et des tarifs du 11 juin 2024,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'adopter le Budget Supplémentaire du Sycotm, au titre de l'exercice 2024.

Article 2 : le présent budget est adopté par :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le présent Budget Supplémentaire est arrêté à :

Section de fonctionnement	14 837 730,69
Section d'investissement	-9 0001 187,60
TOTAL	5 836 543,09

Article 4 : de voter les AP/CP tel que présenté ci-dessous :

		Montant des AP			Montant des CP					
		Montants AP votés avant BS de 2024	Révision au titre du BS de 2024	Total Cumulé	Crédits de paiement antérieurs à 2024	Crédits de paiement 2024 (au titre du BP de 2024)	Révision au titre du BS de 2024	Crédits de paiement 2024 (après BS de 2024)	Reste à financer en 2025 (après BS de 2024)	Reste à financer au-delà de 2025 (après BS de 2024)
Amélioration continue des sites	2019-2029	277 250 027,56	22 400,00	277 272 427,56	89 453 958,58	39 310 000,00	22 400,00	39 332 400,00	52 996 068,98	95 490 000,00
Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-	74 859 562,40	74 859 562,40	-	-	-	-	-
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	704 317 023,42	-12 000 000,00	692 317 023,42	567 200 695,21	51 000 000,00	12 000 000,00	39 000 000,00	71 116 328,21	15 000 000,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	290 364 472,75	-2 470 000,00	287 894 472,75	211 641 694,17	35 000 000,00	-2 470 000,00	32 530 000,00	36 222 778,58	7 500 000,00
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	310 570 313,78	250 000,00	310 820 313,78	12 626 415,40	8 350 000,00	250 000,00	8 600 000,00	7 593 898,38	282 000 000,00
Cométhanisatoin et méthanisation	2019-2027	55 696 712,16	2 200 000,00	57 896 712,16	21 175 143,44	9 375 000,00	2 200 000,00	11 575 000,00	4 121 568,72	21 025 000,00
Plans de prévention	2019-2029	55 525 895,09	300 000,00	55 825 895,09	8 276 437,56	6 882 069,54	300 000,00	7 182 069,54	10 879 057,15	29 488 330,84
Gestion du Sycotom	2019-2029	35 240 187,92	2 601 412,40	37 841 600,32	7 982 428,75	6 564 058,01	2 601 412,40	9 165 470,41	6 511 469,12	14 182 232,04
Biodechets	2019-2029	8 534 345,06	-	8 534 345,06	927 100,00	-	-	-	2 492 245,06	5 115 000,00
TOTAL		1 812 358 540,14	- 9 096 187,60	1 803 262 352,54	994 143 435,51	156 481 127,55	- 9 096 187,60	147 384 939,95	191 933 414,20	469 800 562,88
				Opérations sous mandats (Ville de Paris, SIAAP et SIGEIF)	17 050 768,92	6 275 000,00	850 000,00	7 125 000,00	2 550 000,00	1 025 000,00
				TOTAL PPI	1 011 194 204,43	162 756 127,55	- 8 246 187,60	154 509 939,95	194 483 414,20	470 825 562,88

Article 5 : D'affecter les résultats du Compte Administratif 2023 du Sycotom de la manière suivante :

- 6 154 471,36 € en crédit du compte en R001 « Résultat d'investissement reporté »,
- 16 236 172,72 € au crédit du compte R002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Article 6 : le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour l'exécution du budget supplémentaire 2024.

Corentin DUPREY

Président du Sycotom

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Sycotom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le :
et publication le :

Accusé de réception en préfecture
075-257500074-20240701-4042-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS : SYCTOM, L'AGENCE
METROPOL. DES DECHETS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25750007400030

POSTE COMPTABLE : DRFIP75 - SERVICE ELI

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYCTOM (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	39
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	51
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5692272

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	68.81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	83.85
3	Dépenses d'équipement brut / population	25.89
4	Encours de dette / population (2) (3)	172.34
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2.91%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.54%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	30.88%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	205.54%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	17.94%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-9 001 187,60	-15 155 658,96
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 6 154 471,36
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		-9 001 187,60	-9 001 187,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	14 837 730,69	-1 398 442,03
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 16 236 172,72
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		14 837 730,69	14 837 730,69
TOTAL DU BUDGET (5)		5 836 543,09	5 836 543,09

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	16 908 058,01	0,00	3 614 465,40	3 614 465,40	20 522 523,41
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	8 399 500,00	0,00	0,00	0,00	8 399 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	44 565 969,54	0,00	1 296 947,00	1 296 947,00	45 862 916,54
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	86 607 600,00	0,00	-14 007 600,00	-14 007 600,00	72 600 000,00
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	147 384 939,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 415 115,18	0,00	0,00	0,00	83 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 030 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00	275 000,00
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	-755 000,00	-755 000,00	83 690 115,18
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	6 275 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	7 125 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		247 201 242,73	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	238 200 055,13

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	1 596 759,90		0,00	0,00	1 596 759,90
041	Opérations patrimoniales (8)	8 200 000,00		0,00	0,00	8 200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 796 759,90		0,00	0,00	9 796 759,90

TOTAL	256 998 002,63	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	247 996 815,03
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 996 815,03
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 594 860,00	0,00	0,00	0,00	2 594 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	108 316 267,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	90 964 068,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	93 558 928,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	0,00	0,00	36 600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	0,00	0,00	46 600 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 275 000,00	0,00	0,00	0,00	6 275 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		163 786 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	146 433 928,85

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 738 685,05		2 196 539,50	2 196 539,50	8 935 224,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	78 273 190,27		0,00	0,00	78 273 190,27
041	Opérations patrimoniales (10)	8 200 000,00		0,00	0,00	8 200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		93 211 875,32		2 196 539,50	2 196 539,50	95 408 414,82

TOTAL	256 998 002,63	0,00	-15 155 658,96	-15 155 658,96	241 842 343,67
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 154 471,36
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 996 815,03
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	85 611 654,92
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	329 109 621,09	0,00	3 871 952,30	3 871 952,30	332 981 573,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	10 894 950,00	0,00	504 000,00	504 000,00	11 398 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	7 931 038,89	7 931 038,89	7 931 038,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	15 941 583,00	0,00	334 200,00	334 200,00	16 275 783,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		355 946 154,09	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	368 587 345,28
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00	0,00	0,00	22 787 569,79
67	Charges spécifiques (4)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		379 033 723,88	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	391 674 915,07

023	Virement à la section d'investissement (5)	6 738 685,05		2 196 539,50	2 196 539,50	8 935 224,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	78 273 190,27		0,00	0,00	78 273 190,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		85 011 875,32		2 196 539,50	2 196 539,50	87 208 414,82

TOTAL	464 045 599,20	0,00	14 837 730,69	14 837 730,69	478 883 329,89
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	478 883 329,89
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	150 000,00	0,00	504 000,00	504 000,00	654 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	242 490,22	242 490,22	262 087 824,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	51 966 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	52 005 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	148 479 171,87	0,00	-2 183 932,25	-2 183 932,25	146 295 239,62
Total des recettes de gestion courante		462 440 505,97	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	461 042 063,94
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	8 333,33
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		462 448 839,30	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	461 050 397,27

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 596 759,90		0,00	0,00	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 596 759,90		0,00	0,00	1 596 759,90

TOTAL	464 045 599,20	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	462 647 157,17
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 236 172,72
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	478 883 329,89
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	85 611 654,92	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-9 096 187,60		-9 096 187,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	-755 000,00	0,00	-755 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	850 000,00	0,00	850 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-9 001 187,60	0,00	-9 001 187,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-9 001 187,60
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 871 952,30		3 871 952,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	504 000,00		504 000,00
014	Atténuations de produits	7 931 038,89		7 931 038,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	334 200,00	0,00	334 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 196 539,50	2 196 539,50
Dépenses de fonctionnement – Total		12 641 191,19	2 196 539,50	14 837 730,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 837 730,69
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-17 352 198,46	0,00	-17 352 198,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 196 539,50	2 196 539,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-17 352 198,46	2 196 539,50	-15 155 658,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 154 471,36
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-9 001 187,60
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	504 000,00		504 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	242 490,22		242 490,22
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	39 000,00		39 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	-2 183 932,25	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-1 398 442,03	0,00	-1 398 442,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 236 172,72
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 837 730,69
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	-9 096 187,60	95 000,00	-9 001 187,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	156 481 127,55	0,00	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	-9 096 187,60	0,00	-9 096 187,60
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	-9 096 187,60	0,00	-9 096 187,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 415 115,18	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 030 000,00	0,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 275 000,00	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00
Total des dépenses réelles		247 201 242,73	0,00	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	-9 096 187,60	95 000,00	-9 001 187,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 596 759,90			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 796 759,90			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	-9 001 187,60
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	-15 155 658,96	-15 155 658,96	-15 155 658,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 594 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	108 316 267,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 786 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
021	Virement de la section de fonctionnement	6 738 685,05		2 196 539,50	2 196 539,50	2 196 539,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	78 273 190,27		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		93 211 875,32		2 196 539,50	2 196 539,50	2 196 539,50

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						6 154 471,36
---	--	--	--	--	--	---------------------

Affectation au compte 1068 (9)						0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées						-9 001 187,60
---	--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	-9 096 187,60	95 000,00	-9 001 187,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	156 481 127,55	0,00	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	-9 096 187,60	0,00	-9 096 187,60
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	-9 096 187,60	0,00	-9 096 187,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	83 415 115,18	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	37 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 415 115,18	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 030 000,00	0,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 030 000,00	0,00		-755 000,00	-755 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00	0,00	-755 000,00	-755 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	6 275 000,00	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00
458144	OP. 44ROMAINV	650 000,00	0,00		-150 000,00	-150 000,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	4 500 000,00	0,00		2 050 000,00	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	1 125 000,00	0,00		-1 050 000,00	-1 050 000,00	0,00	-1 050 000,00	-1 050 000,00
Total des dépenses réelles		247 201 242,73	0,00	0,00	-9 001 187,60	-9 001 187,60	-9 096 187,60	95 000,00	-9 001 187,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 596 759,90			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 596 759,90			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	646 606,43			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	375 583,54			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	38 170,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	536 399,93			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 796 759,90			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	200201	89 453 958,58	0,00	22 400,00	22 400,00	22 400,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	200301	567 200 695,21	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	200502	21 175 143,44	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	201101	211 641 694,17	0,00	-2 470 000,00	-2 470 000,00	-2 470 000,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	201301	74 859 562,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	201601	12 626 415,40	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	201902	7 982 428,75	0,00	2 601 412,40	2 601 412,40	2 601 412,40	0,00
201903	PLANS PREVENTION	201903	8 276 437,56	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
201904	BIODECHETS	201904	927 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			994 143 435,51	0,00	-9 096 187,60	-9 096 187,60	-9 096 187,60	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200201
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200201

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		277 272 428,16	89 453 958,58	a 0,00	22 400,00	b 22 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 557 400,01	22 639 031,47	0,00	-470 000,00	-470 000,00
2115	Terrains bâtis	545 000,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	33 437 666,92	1 675 501,51	0,00	-3 200 000,00	-3 200 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	11 284 031,82	667 127,35	0,00	-2 540 000,00	-2 540 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	9 545 968,18	5 274 699,61	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	145 334 733,09	13 478 514,83	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	9 253 214,18	943 214,03	0,00	600 000,00	600 000,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	156 785,82	54 974,14	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	67 715 028,15	66 814 927,11	0,00	492 400,00	492 400,00
2313	Constructions	5 727 979,31	5 727 979,31	0,00	-207 600,00	-207 600,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	8 091 568,02	8 091 568,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 944 776,80	30 020 588,11	0,00	-200 000,00	-200 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	22 635 590,23	22 635 590,23	0,00	0,00	0,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	75 811,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 239 302,48	339 201,44	0,00	900 000,00	900 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		47 743,64	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 743,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 200,92	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	46 542,72	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 400,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		766 400 695,21	567 200 695,21	a 0,00	-12 000 000,00	b -12 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	765 368 170,21	566 168 170,21	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	764 940 582,21	565 740 582,21	0,00	-12 000 000,00	-12 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	427 588,00	427 588,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	12 000 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200502
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200502

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		57 896 712,16	21 175 143,44	a 0,00	2 200 000,00	b 2 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 706 005,32	19 809 437,20	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
2031	Frais d'études	30 706 005,32	19 809 437,20	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	27 075 000,60	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	27 075 000,60	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		176 202,01	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	150 000,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	150 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	26 202,01	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 202,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 200 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		287 894 472,75	211 641 694,17	a	0,00	-2 470 000,00	b	-2 470 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 175 762,08	2 145 762,08	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2111	Terrains nus	1 591 389,20	1 591 389,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	584 372,88	554 372,88	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	285 700 230,67	209 477 452,09	0,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00
2313	Constructions	181 362 518,53	109 362 517,74	0,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00	-2 500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	104 220 787,98	99 998 010,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	116 924,16	116 924,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 931 344,06	c	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	2 261 946,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	950 796,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	311 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	650 917,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 644,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	645 272,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	2 470 000,00
--------------------------------------	---------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301
LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		74 859 562,40	74 859 562,40	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 999 157,63	69 999 157,63	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	15 228,00	15 228,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	68 222 736,30	68 222 736,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	67 088,76	67 088,76	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	1 694 104,57	1 694 104,57	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 586 243,37	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	4 425 993,97	0,00	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	969 447,60	0,00	0,00	0,00	
1312	Subv. transf. Régions	467 614,57	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 988 931,80	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 249,40	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	154 849,40	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	5 400,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201601

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		310 820 313,78	12 626 415,40	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 619 713,78	12 625 815,40	0,00	250 000,00	250 000,00
2031	Frais d'études	28 619 713,78	12 625 815,40	0,00	250 000,00	250 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	282 000 600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	282 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-250 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201902

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 841 600,32	7 982 428,75	a	2 601 412,40	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 451 082,06	2 535 203,61	0,00	1 164 465,40	1 164 465,40
2031	Frais d'études	8 000 249,35	884 651,63	0,00	619 780,40	619 780,40
2051	Concessions, droits similaires	8 450 832,71	1 650 551,98	0,00	544 685,00	544 685,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	20 038,17	2 038,17	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 038,17	2 038,17	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 370 480,09	5 445 186,97	0,00	1 436 947,00	1 436 947,00
2181	Install. générales, agencements	968 638,07	734 165,43	0,00	40 000,00	40 000,00
21828	Autres matériels de transport	312 948,00	54 948,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	18 168 829,56	3 898 126,35	0,00	1 396 947,00	1 396 947,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 915 028,94	752 911,67	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 035,52	5 035,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 601 412,40
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903
LIBELLE : PLANS PREVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201903

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 825 895,09	8 276 437,56	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	12 700 418,13	5 713 403,81	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	48 429,34	42 560,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 934 073,07	527 590,77	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	775 933,44	436 761,85	0,00	0,00	0,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	223 414,00	35 613,01	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 805 550,09	1 386 339,45	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	3 009 959,40	1 518 107,58	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 374 825,22	398 745,13	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 528 233,57	1 367 686,02	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 125 476,96	2 563 033,75	0,00	300 000,00	300 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	42 211 676,96	2 534 836,17	0,00	300 000,00	300 000,00
2181	Install. générales, agencements	16 200,00	16 200,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	897 600,00	11 997,58	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		390 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201904

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 534 345,06	927 100,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	8 534 345,06	927 100,00	0,00	0,00	0,00	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	199 745,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	8 334 600,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	-15 155 658,96	-15 155 658,96	-15 155 658,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 594 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	1 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	864 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	108 316 267,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
1641	Emprunts en euros	108 316 267,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	36 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 786 127,31	0,00	-17 352 198,46	-17 352 198,46	-17 352 198,46
021	Virement de la section de fonctionnement	6 738 685,05		2 196 539,50	2 196 539,50	2 196 539,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	78 273 190,27		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 113 292,45		0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 513,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	492 971,19		0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	103 042,28		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	380 735,29		0,00	0,00	0,00
280415311	CDE : Bien mobilier, matériel	6 191,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	263 203,46		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	49 328,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	77 027,33		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	225 964,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	192 820,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	252 023,33		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	950,64		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	398,72		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	630 001,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	677,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	21 069 337,81		0,00	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 513 687,00		0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	8 982 213,16		0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	47 846,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	238,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 072,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 602 746,58		0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	3 472 035,65		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 293 925,59		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	147 021,48		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	10 991,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	243 728,36		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	80 227,86		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	9 981,09		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 200 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 100 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		93 211 875,32		2 196 539,50	2 196 539,50	2 196 539,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	0,00	14 837 730,69	14 837 730,69	0,00	14 837 730,69	14 837 730,69
011	Charges à caractère général (4)	329 109 621,09	0,00	0,00	3 871 952,30	3 871 952,30	0,00	3 871 952,30	3 871 952,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	10 894 950,00	0,00		504 000,00	504 000,00		504 000,00	504 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		7 931 038,89	7 931 038,89		7 931 038,89	7 931 038,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	15 941 583,00	0,00	0,00	334 200,00	334 200,00	0,00	334 200,00	334 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		355 946 154,09	0,00	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		23 087 569,79	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		379 033 723,88	0,00	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19
023	Virement à la section d'investissement	6 738 685,05			2 196 539,50	2 196 539,50		2 196 539,50	2 196 539,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	78 273 190,27			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		85 011 875,32			2 196 539,50	2 196 539,50		2 196 539,50	2 196 539,50

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	14 837 730,69
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	464 045 599,20	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	504 000,00	504 000,00	504 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	242 490,22	242 490,22	242 490,22
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	51 966 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 479 171,87	0,00	-2 183 932,25	-2 183 932,25	-2 183 932,25
Total des recettes de gestion des services		462 440 505,97	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		462 448 839,30	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 596 759,90	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	16 236 172,72
--	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	14 837 730,69
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	0,00	14 837 730,69	14 837 730,69	0,00	14 837 730,69	14 837 730,69
011	Charges à caractère général (5)	329 109 621,09	0,00	0,00	3 871 952,30	3 871 952,30	0,00	3 871 952,30	3 871 952,30
60611	Eau et assainissement	40 210,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60612	Energie - Electricité	399 350,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
60613	Chauffage urbain	5 150,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60622	Carburants	6 180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 000,00	0,00		-1 500,00	-1 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	63 500,00	0,00		-60 000,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00
611	Contrats de prestations de services	297 625 075,09	0,00		4 621 688,30	4 621 688,30	0,00	4 621 688,30	4 621 688,30
6132	Locations immobilières	3 961 190,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	39 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	475 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 091 100,00	0,00		-68 286,00	-68 286,00	0,00	-68 286,00	-68 286,00
6161	Multirisques	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 698 521,00	0,00		-462 800,00	-462 800,00	0,00	-462 800,00	-462 800,00
6182	Documentation générale et technique	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	22 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	130,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 277 680,00	0,00		-404 350,00	-404 350,00	0,00	-404 350,00	-404 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	338 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	180 348,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	181 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	45 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	436 356,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	1 840 900,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6241	Transports de biens	43 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	145 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	122 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	345 758,51	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	480 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	65 462,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 637 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
63512	Taxes foncières	5 106 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	171 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	8 317 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 391 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	10 894 950,00	0,00		504 000,00	504 000,00		504 000,00	504 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	33 821,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	83 070,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 410 790,30	0,00		59 749,40	59 749,40		59 749,40	59 749,40
64112	SFT, indemnité de résidence	158 685,00	0,00		4 250,60	4 250,60		4 250,60	4 250,60
64113	NBI	27 157,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 617 628,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 623 947,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	38 872,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 201 320,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 103 340,00	0,00		440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	108 630,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	126 735,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 975,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 769,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	25 112,70	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	260 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	1 171,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		7 931 038,89	7 931 038,89		7 931 038,89	7 931 038,89
70619	Reverst redevances enlèvement ordures	0,00	0,00		7 931 038,89	7 931 038,89		7 931 038,89	7 931 038,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	15 941 583,00	0,00	0,00	334 200,00	334 200,00	0,00	334 200,00	334 200,00
65132	Prix	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	162 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	55 183,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 465 000,00	0,00		-280 000,00	-280 000,00	0,00	-280 000,00	-280 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	7 924 000,00	0,00		575 000,00	575 000,00	0,00	575 000,00	575 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 235 000,00	0,00		39 200,00	39 200,00	0,00	39 200,00	39 200,00
65888	Autres	1 002 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		355 946 154,09	0,00	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 488 469,02	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-370 899,23	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	126 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	544 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		23 087 569,79	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		379 033 723,88	0,00	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19	0,00	12 641 191,19	12 641 191,19
023	Virement à la section d'investissement	6 738 685,05			2 196 539,50	2 196 539,50		2 196 539,50	2 196 539,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	78 273 190,27			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	78 273 190,27			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		85 011 875,32			2 196 539,50	2 196 539,50		2 196 539,50	2 196 539,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	6 171 136,91
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 542 036,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-370 899,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
013	Atténuations de charges (4)	150 000,00	0,00	504 000,00	504 000,00	504 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	242 490,22	242 490,22	242 490,22
706888	Autres	261 845 334,10	0,00	242 490,22	242 490,22	242 490,22
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	51 966 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
747888	Autres	51 966 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	148 479 171,87	0,00	-2 183 932,25	-2 183 932,25	-2 183 932,25
752	Revenus des immeubles	625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	147 854 171,87	0,00	-2 183 932,25	-2 183 932,25	-2 183 932,25
Total des recettes de gestion des services		462 440 505,97	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		462 448 839,30	0,00	-1 398 442,03	-1 398 442,03	-1 398 442,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 596 759,90	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 596 759,90	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.